

Sur les idées politiques au Bas-Canada

Le premier tome de l'*Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)* d'Yvan Lamonde n'a pas négligé le Bas-Canada : l'histoire de la colonie depuis sa création jusqu'à sa disparition à la faveur du Canada Uni, puis de la province de Québec, occupe les trois quarts de l'analyse. À l'instar de toutes les grandes synthèses, celle-ci tente de donner un coup de barre historiographique en revalorisant une tradition libérale québécoise qui se serait développée dès les premières années du XIX^e siècle, s'inspirant principalement de la tradition politique britannique avec le visage du libéralisme républicain d'origine étatsunienne « penché sur le berceau » (p. 490). Certes, les élites politiques québécoises ont flirté avec le républicanisme, mais ce ne fut qu'une déviation temporaire, pour ne pas dire un dérapage, car le libéralisme réformiste et modéré, véritable variante québécoise de la grande tradition libérale selon Lamonde, est récupéré en 1877 par Wilfrid Laurier qui la livra intacte à nos grands-pères.

Redorer le blason du libéralisme québécois n'a rien d'anodin, car on avait longtemps remis en question la légitimité des mouvements québécois dits libéraux. Lamonde s'inspire de l'historiographie révisionniste qui a contesté cette interprétation, tout en renouant avec un courant libéral/whig qui avait connu une certaine diffusion avant que l'interprétation cité-libriste vienne brouiller les cartes à la fin des années 1950^{[1].^[i]} L'originalité de sa démarche tient de la place faite aux influences étrangères et du souci de tracer en détail la diffusion des courants idéologiques par le biais de l'influence des individus et des imprimés. La place prépondérante faite aux idées et à la culture dans la synthèse de Lamonde nous fait découvrir un Bas-Canada bien différent de celui qu'on a connu dans les synthèses de Fernand Ouellet ou Denis Monière. Ici, l'analyse sociale est au service d'une histoire des idées alors que dans l'historiographie du Bas-Canada, on s'était habitué à l'inverse. Si cette approche change considérablement les données historiographiques, cette synthèse comme celles qui l'ont précédée repose sur des choix qui écartent des événements et des courants d'idées qui ne s'inscrivent pas dans la trame de l'évolution des grandes idéologies au centre de l'interprétation. Tracer la genèse des idéologies les plus marquantes sur un siècle et demi d'histoire québécoise a une valeur explicative incalculable, mais la recherche des *origines* n'est pas sans risques pour l'historien, car la valorisation des courants annonciateurs peut leur donner une importance démesurée dans le discours d'un mouvement dont les traits dominants sont tout autres.

Il est curieux qu'une histoire *sociale* des idées du Québec puisse explicitement écartier la population anglophone d'entrée de jeu, surtout que l'auteur insiste sur sa contribution à l'élaboration de la pensée politique québécoise (p. 10). Yvan Lamonde n'a pas exclu les anglophones de son récit, ils y apparaissent comme figurants à divers moments forts de l'évolution idéologique du Québec francophone. Entendons-nous, s'il est tout à fait légitime de faire une histoire des idées au Québec en se tenant principalement aux sources francophones, tracer l'histoire de la société québécoise sans

s'arrêter le temps d'un paragraphe sur l'immigration des Loyalistes, acte fondateur de la communauté anglo-québécoise, nous semble un choix plus discutable. L'arrivée en terre québécoise de ces réfugiés politiques est un phénomène géopolitique continental qui marque un point tournant de la politique coloniale, car elle provoque la fin du régime de l'Acte de Québec et la division de la province, tout en précipitant l'octroi des institutions représentatives. Quoiqu'on puisse citer les quelques pétitions signées par une poignée de Canadiens à l'appui de l'existence d'un courant d'opinion exigeant une réforme de la constitution coloniale (p. 34-35), la présence d'une population britannique considérable sur le sol laurentien a été le facteur déterminant auprès des instances métropolitaines.

L'importance de cette immigration ne tient pas qu'au nombre. Il y avait parmi les nouveaux arrivants un noyau important de fonctionnaires royaux fuyant la persécution des *Patriots* étatsuniens et ces hommes d'influence et d'expérience ont nourri le rêve de reconstruire un *British North America* sur les rives du Saint-Laurent. Inspiré d'un profond conservatisme politique et d'un attachement inconditionnel à la couronne britannique, ce projet se distingue essentiellement par son caractère ethnique. William Smith, ancien juge en chef de la colonie de New York qui occupera le même poste dans la bureaucratie bas-canadienne, sera le premier à proposer dès 1785 une nouvelle fédération des colonies britanniques dans le but de faire contrepoids aux États-Unis, mais aussi de faciliter l'assimilation des Canadiens[2]. Smith est membre de la première instance de cette clique de Loyalistes et marchands qui, fort d'un accès privilégié auprès de l'exécutif colonial, ont sans cesse tramé le projet de noyer la population francophone dans un grand tout britannique. Le discours politique québécois de l'époque a fait grand état de ce complot et les journalistes canadiens ont trouvé d'amples preuves à l'appui de leurs accusations dans les divers projets d'union dont Lamonde nous fait l'exposé pour les années d'après 1810. En fait, une meilleure appréciation des positions des bureaucrates et de leurs assises sociales permettrait de pousser encore plus loin l'interprétation d'Yvan Lamonde. Devant le civisme et le libéralisme des Patriotes, tant francophones qu'anglophones, qui ont formulé une représentation politique de la collectivité bas-canadienne, il aurait été souhaitable de souligner davantage le caractère essentiellement ethnique et raciste du projet des *British North Americans* afin de mieux apprécier la nature du projet qui réalise toutes leurs visées : le *British North America Act* de 1867.

Dans ses grandes lignes, l'interprétation d'Yvan Lamonde est plus équilibrée que plusieurs qui l'ont précédée, mais l'auteur a choisi de tracer l'évolution idéologique à grands traits, préférant une vue d'ensemble à une analyse plus ciblée des particularités du discours politique bas-canadien. Nous passons consciemment ici de l'histoire des idées à celle du discours, car nous tenons à souligner une différence d'ordre méthodologique qui nous semble capitale. L'analyse de discours ne cherche pas à faire la généalogie des idéologies politiques, elle tente plutôt d'identifier les rhétoriques qui ont servi à façonner les représentations des réalités sociales et politiques telles qu'elles apparaissent dans les textes de l'époque[3]. À ce titre, la mise en contexte est essentielle. Libéral ou non, et tout britannique qu'il fut, le discours du Parti canadien d'avant 1815 demeure profondément limité en raison des particularités de la situation coloniale. Dans ce contexte, toute discussion à caractère anticolonial, toute pensée revendicatrice ou nationalitaire pouvait paraître séditeuse. Même si certains idiomes et rhétoriques qui se manifestent alors s'incrustent dans le discours politique québécois, pouvons-nous trouver dans ce discours déformé et tronqué les origines d'une tradition réformiste modérée préfigurant la principale variante québécoise du libéralisme ?

Si c'est le cas, il y a lieu de s'interroger sur la modification rapide et fondamentale qu'elle subit entre 1815 et 1830. Dès qu'elles le purent, les élites créoles[4] du Bas-Canada ont dressé une représentation bien complète de leur collectivité politique et des caractéristiques des habitants de leur « pays », le Bas-Canada. Celle-ci se distingue par son insistance, surtout après la crise de l'Union, sur l'américanité des habitants, sans égards à leurs origines. Louis Joseph Papineau, comme le note

Lamonde, s'appuie fortement sur les exemples américains, ne commentant que peu les affaires européennes, si ce n'est pour évoquer le sort de l'Irlande, elle aussi victime du colonialisme britannique et mère patrie des nombreux arrivants Irlandais que le chef patriote voudrait bien attirer à sa cause (p. 213). En fait, la transformation la plus radicale s'opère au niveau des représentations de la collectivité et du discours social, et elle est pratiquement complétée bien avant 1830. Le rejet des modèles européens dans le discours d'un Papineau témoigne d'une tendance lourde qui est déterminante pour le mouvement patriote. Ce n'est manifestement pas le cas d'Étienne Parent qui malgré quelques divergences se contente de compiler la position du Parti sur les questions importantes jusqu'au moment de sa défection des rangs patriotes en 1836. Quant à Garneau, tout perspicace qu'il fut, il ne fait pas le poids avant 1837.

Pour Lamonde, la radicalisation de l'idéologie politique ne s'opère qu'après 1830 alors que le mouvement, suivant son chef, dévie vers le républicanisme d'inspiration américaine. Le républicanisme des Patriotes ne se serait pas véritablement manifesté ouvertement avant 1833 et il trouve son expression la plus concrète l'année suivante dans les 92 Résolutions. La ferveur républicaine connaît de nouveaux sommets comme suite au désenchantement que suscite la Commission Gosford, pour enfin s'enflammer devant la répression politique qu'exerce la métropole par l'entremise des Résolutions Russell. Devant ce républicanisme surchauffé, les « réformistes » modérés quittent le mouvement, d'abord John Neilson en 1831, puis Étienne Parent à la suite de la réponse de Londres en 1837. En prenant ses distances de la majorité patriote, Parent dénonce le radicalisme et les tendances annexionnistes du mouvement, une position que Lamonde qualifie de « courageuse ». En fait, le directeur du *Canadien* n'aurait jamais été un adepte convaincu du républicanisme, restant fidèle au libéralisme réformiste et au parlementarisme.

Selon Yvan Lamonde, les Patriotes auraient mené le peuple dans une rébellion sans espoir et qui, advenant la victoire et l'établissement d'une république bas-canadienne, n'aurait su protéger la société québécoise de l'assimilation dans le grand tout américain. Faiblesse sur le plan du nombre et de l'imaginaire (p. 278-279), naïveté quant aux intentions des Américains (p. 278), immaturité de leur projet politique, le jugement d'Yvan Lamonde nous paraît sévère. Pourtant, et c'est le point de départ de toute analyse de discours, l'outillage mental des Patriotes ne leur permettait pas de voir la suite des choses. Ils ne pouvaient prévoir l'ampleur ou la nature de la répression politique de 1837, pas plus qu'ils ne pouvaient imaginer que la métropole cautionnerait l'orgie de violence et de racisme qui caractérisa la répression militaire de 1837 et 1838. Et s'ils avaient toujours craint l'anéantissement de leur État colonial par le biais d'une union législative, qui parmi les Patriotes aurait cru qu'elle serait imposée à la pointe des baïonnettes anglaises ? Le jugement est d'autant plus surprenant que l'auteur insiste sur le fait que ces mêmes Patriotes n'avaient jamais tout à fait abandonné leur admiration pour les institutions et le *fair play* britannique. Les auteurs canadiens, Étienne Parent en tête de file, se croyaient dans le siècle de la liberté et habitaient une des dernières colonies européennes des Amériques. Devons-nous reprocher à des *libéraux* d'avoir cru au progrès ?

Comme celui de tous les mouvements créoles de libération des Amériques, le discours patriote était profondément anticolonial, ce que souligne Lamonde, et le mouvement s'appropriait donc d'un modèle républicain afin d'affirmer ses revendications nationales devant l'autorité d'un prince européen. Loin d'être une anomalie, le républicanisme des Patriotes était une partie intégrante de leur héritage américain. Ronald Rudin nous pardonnera le mot, mais l'évolution idéologique des années 1830 nous semble tout à fait « normale », c'est par la suite que le colonialisme intellectuel fera ses ravages. Si le discours républicain a connu ses heures de gloire lorsqu'il était permis de croire que l'État québécois pouvait un jour prétendre à l'indépendance, le libéralisme réformiste s'est imposé lors des périodes de répression ou dans les moments de grande faiblesse des instances politiques québécoises (1805-1815, 1840-1848, 1867-1887). Il y a donc lieu de se demander laquelle des traditions « libérales », la

réformiste ou la républicaine, est plus profondément « québécoise » et laquelle des deux est une déformation idéologique provoquée par le contexte colonial. À notre avis, seul ce colonialisme intellectuel pourrait expliquer que les Québécois « ont préféré la monarchie à la république » (p. 486-487), même si la bonne reine Victoria a du jouir d'une meilleure réputation auprès des Sirs Cartier et Laurier que parmi les habitants du district des Deux-Montagnes.

Mais ce sont là des questions d'interprétation. Rien de ce qui précède n'enlève quoi que ce soit à la grande valeur de la synthèse d'Yvan Lamonde. Au contraire, cette *Histoire sociale des idées* est vouée à alimenter encore longtemps les débats sur le passé idéologique et culturel du Québec. Ce faisant, elle ajoutera une belle page à cette histoire des idées qu'elle a entrepris de nous faire mieux connaître.

Louis-Georges Harvey*

NOTES

* Louis-Georges Harvey est professeur d'histoire à l'Université Bishop's. Ses travaux portent sur la pensée républicaine, la politique au Bas-Canada et les rébellions de 1837-1838.

[1] À ce titre, voir l'interprétation de Mason Wade, *The French Canadians 1760-1945* (Toronto, 1955).

[2] William Smith, « An Act for the Regulation of the Province of Québec — June 11, 1785 » cité par Mason Wade, *op. cit.*, p. 82-83.

[3] Jacques Guilhaumou *et al.*, « Questions d'histoire et de sens », *Langages*, 117, 1995, p. 54-66.

[4] Le mot est utilisé ici dans le sens de l'espagnol *criollo* qui signifie un individu de descendance européenne né dans les colonies américaines.
